

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 25 Mars 2024

Délibération n° 2024.03.16

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 11 mars 2024

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 11 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Marie-Laure BOURRAND, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Vote du budget de l'exercice 2024 - comptabilité M49 - Assainissement

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de budget 2024 en détail article par article pour la comptabilité M49 - Assainissement,

Après en avoir pris connaissance, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :
Adoptent le budget primitif tel qu'annexé qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 60 813.76 €
- en section d'investissement à 162 965.65 €

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE

